

## Les résultats en Loire-Bretagne

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, le comité de bassin Loire-Bretagne a consulté les habitants et les acteurs sur les actions pour l'eau. Il s'agissait de donner son avis sur le projet de plan de gestion des eaux : le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures associé pour les années 2016 à 2021.

### L'ESSENTIEL

#### Plus de 6 000 habitants et acteurs ont donné leur avis !

- 4 200 habitants ont répondu au questionnaire de consultation.
- 800 acteurs, groupes d'acteurs et des particuliers ont adressé une contribution libre
- Plus d'un millier de personnes ont participé à des débats, jurys ou groupes de citoyens pour apporter leur avis dans le cadre d'une contribution libre.

L'animation de la consultation par les acteurs locaux a fortement contribué à ces retours. 19 % des répondants affirment avoir été informés lors de réunions/débats publics et 27 % par des associations.

#### Des contributions riches en contenu

Habitants et acteurs ont formulé de nombreuses remarques ou propositions de modification.

- Les délibérations des assemblées et les contributions apportent plus 8 000 remarques
- 55 % des répondants au questionnaire ont formulé au moins une observation.

#### Des avis plutôt favorables

Pour environ deux répondants sur trois au questionnaire, les actions proposées par le projet de plan de gestion des eaux (Sdage) sont assez bien adaptées aux enjeux du bassin.

#### Des contributions utiles pour faire évoluer le projet de Sdage

Le comité de bassin a analysé l'ensemble des avis exprimés. Après amendement, il a adopté le 4 novembre 2015 le Sdage qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour une durée de 6 ans.

#### Objectif : 61 % des eaux en bon état d'ici 2021

Et pour cela, le Sdage confirme la priorité à la restauration de milieux aquatiques vivants et à la lutte contre toutes les pollutions. Il prend en compte la nécessaire adaptation au changement climatique. Il renforce le rôle des commissions locales de l'eau pour mettre en œuvre la politique de l'eau sur leur territoire.



### L'eau vous remercie...

Plus de 500 partenaires : collectivités, associations... se sont mobilisés pour faire connaître cette consultation et inciter à y participer.

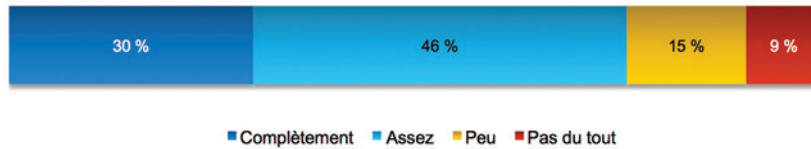
Affichage public, publications, informations municipales, relais sur internet et les réseaux sociaux, manifestations, sorties, exposition, débats, formations, relai auprès de la presse... ce sont plus de 2000 actions qui ont été organisées.

La presse a aussi participé en publiant plus de 500 articles ou brèves sur la consultation dans les journaux locaux et régionaux.



# Les avis des habitants

## → Une adhésion globale aux enjeux et actions proposées



→ 76 % des répondants à la consultation retrouvent les problèmes de leur région dans les propositions qui ont été faites.

→ Pour environ deux répondants sur trois, les actions proposées par le plan de gestion des eaux (Sdage) sont assez bien adaptées aux enjeux du bassin

- 67 % pensent que les actions proposées sont adaptées pour garantir des eaux de qualité et 65 % pensent qu'elles le sont

pour préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés.

- Les avis sont un peu moins favorables quand il s'agit du partage de la ressource en eau ou de notre organisation collective pour gérer l'eau. 59 et 61 % les jugent adaptées.

## → Des répondants partagés sur l'ambition et l'effort financier à fournir pour reconquérir des eaux en bon état...

→ 46 % sont d'accord avec la proposition du Sdage : maintenir l'effort financier actuel pour atteindre 61 % des eaux en bon état en 2021.

→ 45 % sont prêts aller plus vite et à dépenser plus. Seulement 9 % voudraient dépenser moins.

## → Des avis un peu différents selon le profil et l'origine géographique des répondants

Les moins de 25 ans, les lycéens et étudiants et les habitants des villes de plus de 100 000 habitants ont tendance à être plus positifs et à accueillir plus favorablement les propositions faites. Les 50-64 ans, les habitants des communes de moins de

2 000 habitants, les hommes, les agriculteurs, les retraités et les habitants de Mayenne-Sarthe-Loir émettent généralement des avis plus réservés.

## → Plus de la moitié des répondants font des propositions

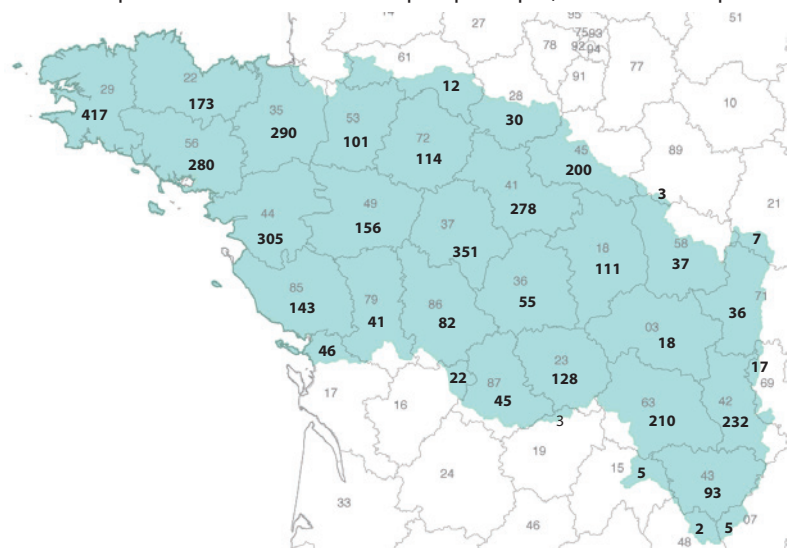
Parmi les plus fréquentes :

- mener des actions sur l'agriculture (27 %)
- augmenter les contrôles et les sanctions (26 %)
- mener des actions contre la pollution des villes et des industries (16 %)
- connaître, éduquer, former (14 %)
- mener des actions de gestion de l'espace (13 %)
- appliquer le principe pollueur-payeur (13 %)
- faire des dépenses plus efficaces (12 %)
- réaliser des économies d'eau (10 %)



# Des réponses de toutes origines

→ Les départements de l'Ouest ont le plus participé (comme lors des précédentes consultations)



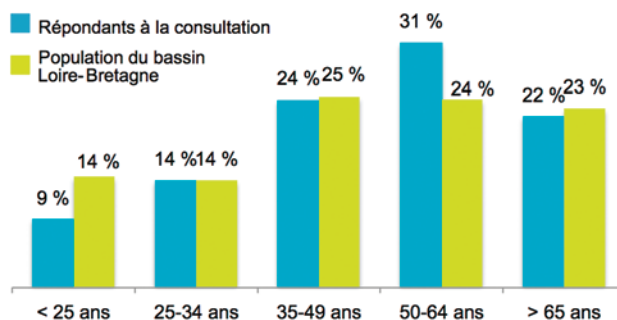
■ bassin Loire-Bretagne  
417 réponses par département du bassin

## Provenance des réponses par sous-bassins de Loire-Bretagne

Vilaine et côtiers bretons	30 %
Loire moyenne	19 %
Allier-Loire amont	14 %
Loire aval et côtiers vendéens	13 %
Mayenne-Sarthe-Loir	10 %
Vienne et Creuse	5 %
Hors bassin	4 %
Non renseigné	5 %

## → De tous les âges

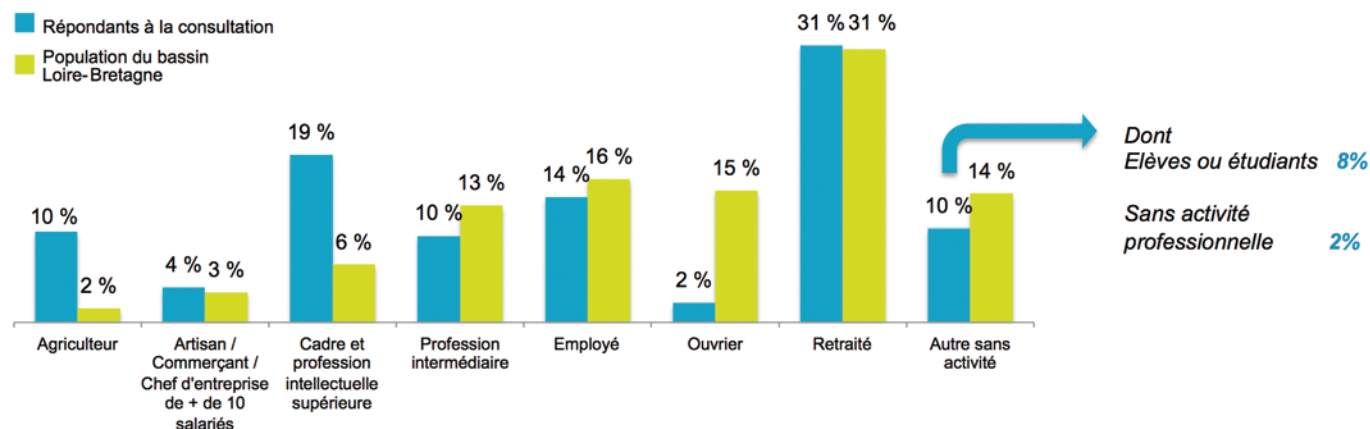
La répartition par âge des répondants est à peu près la même que celle de la population du bassin. Les 50-64 ans ont davantage répondu à la différence des moins de 25 ans.



## → De toutes les catégories socio-professionnelles

Le profil des répondants est sensiblement différent de la population du bassin :

- les cadres et professions intellectuelles supérieures et les agriculteurs ont le plus répondu
- Les agriculteurs : 10 % des répondants alors qu'ils représentent 2 % de la population du bassin.
- Les cadres : 19 % des répondants alors qu'ils représentent 6 % de la population du bassin.



## → Des répondants plus souvent masculins

62 % des répondants sont des hommes. Ils représentent 48 % de la population du bassin.

# Des réponses de toutes origines (suite)

## → Comment les répondants ont-ils été informés de la consultation ?

L'animation de la consultation a fortement contribué à ces retours : 19 % des répondants affirment avoir été informés lors de réunions ou débats publics et 27 % par des associations.

- 30 % par internet
- 27 % par des associations
- 19 % dans des manifestations (réunions ou débats publics)
- 9 % par les médias
- 5 % par les mairies (affiches, sites internet, bulletin...)
- 5 % par le bouche à oreille (famille, amis, travail...)
- 3 % en formation
- 2 % par le courrier de l'agence de l'eau

## À quoi ont servi les avis ?

### → Comment les résultats ont-ils été pris en compte par le comité de bassin ?

Le comité de bassin a analysé l'ensemble des avis exprimés.

Tous ces avis se sont avérés particulièrement riches et motivés. Ils témoignent d'une adhésion forte aux enjeux du Sdage et d'un consentement à agir, voire pour le public à agir plus vite. Mais ils reflètent aussi des points de vue d'acteurs assez différenciés, et parfois opposés, sur les propositions d'action.

À l'issue de la consultation, les évolutions de rédaction ont été nombreuses. Elles concernent notamment :

- la formulation de l'objectif de réduction des flux de nitrates à l'exutoire de la Loire (pour lutter contre les marées vertes),
- la disposition relative à la réduction de la pollution des rejets d'eaux usées par temps de pluie,
- les schémas de gestion pour les nappes à réserver pour l'alimentation en eau potable,
- les inventaires des zones humides pour faciliter leur réalisation,
- la clarification de la disposition relative aux prélèvements hivernaux dans les cours d'eau pour le remplissage de réserve,
- ou encore la réduction des macro-déchets en mer et sur le littoral.

Après amendement, le Sdage 2016-2021 a été adopté le 4 novembre 2015.

### Retrouver tous les résultats,

- les analyses par sous-bassin,
- contributions libres,
- comptes rendus des débats
- et le document final du Sdage approuvé par le comité de bassin

sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)  
ou [www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)



#### Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339  
45063 ORLEANS CEDEX 2  
Tél.: 02 38 51 73 73 - Fax: 02 38 51 74 74  
sdage@eau-loire-bretagne.fr



<https://www.facebook.com/Agence-de-leau-Loire-Bretagne-309664692457628/timeline/>



<https://twitter.com/loirebretagne>



<https://www.linkedin.com/company/agence-de-leau-loire-bretagne>



<https://www.youtube.com/user/EauLoireBretagne>



<http://www.dailymotion.com/Agence-eau-Loire-Bretagne>